

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 5 août 2019, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est absente : Sylvie Gingras, conseillère.

Est également présente : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Dérogation mineure – 1020 route des Chalets
 - Permis de rénovation (PIIA) – 324-328 rue Principale
 - Permis de rénovation (PIIA) – 237 rue Principale
 - Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
 - Parc du Versant du Lac – bloc sanitaire – plan mécanique
 - Parc du Versant du Lac – bloc sanitaire – plan architectural
 - Achat de tables et chaises
 - Villa Versant du Lac – contribution municipale
 - Fonds de contribution individuelle (éoliennes)
 - Colloque de zone ADMQ
 - Travaux de correction – route du Domaine du Lac
 - Tournoi de golf St-Fer Classique
 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement décrétant une dépense de 700 000 \$ et un emprunt de 350 000 \$ pour l'acquisition des terrains appartenant à la succession Frédéric Gariépy
 - Soumissions – travaux route du Domaine du Lac – STF-2019-01
 - Soumissions – travaux chemin Gosford – STF-2019-02
- F) 2^e période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

2019-08-190 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-191 Interspersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-192 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 et une copie du procès-verbal de la séance

extraordinaire du 22 juillet 2019, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juillet 2019 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 11 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2019-08-193 Prévisions de sorties

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	Services Canada	Thetford Mines	2019-07-23

2019-08-194 Dérogation mineure de Robert Provencher et Denise Maheux

Attendu que Robert Provencher et Denise Maheux ont déposé une demande de dérogation mineure pour l'autorisation d'une superficie maximale des remises de 32,4% de l'aire au sol habitable du bâtiment principal pour la construction d'une deuxième remise; la superficie maximale des remises étant normalement prescrite à 25% de l'aire au sol habitable du bâtiment principal et localisée au 1020 route des Chalets sur le lot 701-14, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être accordée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Robert Provencher et Denise Maheux et localisée au 1020 route des Chalets sur le lot 701-14, canton d'Halifax, soit acceptée pour l'autorisation d'une superficie maximale des remises de 32,4% de l'aire au sol habitable du bâtiment principal pour la construction d'une deuxième remise. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-195 Demande de permis de rénovation de Vicky Boilard et Jacques Blondeau (PIIA)

Attendu que Vicky Boilard et Jacques Blondeau ont déposé une demande de permis de rénovation pour changer 16 fenêtres et 2 portes de la résidence localisée au 324-328 rue Principale sur les lots 468-1-P et 470-2, canton d'Halifax;

Attendu que ladite résidence est située dans la zone R/C-7;

Attendu que la zone R/C-7 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de permis de rénovation devrait être accordée;

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que la demande de permis de rénovation soumise par

Vicky Boilard et Jacques Blondeau et localisée au 324-328 rue Principale sur les lots 468-1-P et 470-2, canton d'Halifax, soit acceptée pour le remplacement de 16 fenêtres et 2 portes de la résidence. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-196 Demande de permis de rénovation de l'ORH de l'Érable (PIIA)

Attendu que l'Office régional de l'habitation de l'Érable a déposé une demande de permis de rénovation pour remplacer le revêtement extérieur et des travaux connexes à la résidence localisée au 237 rue Principale sur le lot 521-2-20, canton d'Halifax;

Attendu que ladite résidence est située dans la zone R/C-7;

Attendu que la zone R/C-7 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de permis de rénovation devrait être accordée;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu que la demande de permis de rénovation soumise par l'ORH de l'Érable et localisée au 237 rue Principale sur le lot 521-2-20, canton d'Halifax, soit acceptée pour le remplacement du revêtement extérieur et des travaux connexes à la résidence. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-197 Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

Attendu que la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

Attendu que la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2018, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 30 962.62 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants : réfection d'une partie de la route du Domaine du Lac.

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-198 Parc Versant du Lac - bloc sanitaire - plan mécanique

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser le paiement de la facture no F200922 de Pluritec au montant de 8 019.51 \$ (taxes incluses) pour la conception des plans et devis (mécanique, électricité, structure et civil) pour un bloc sanitaire au Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-199 Parc Versant du Lac - bloc sanitaire - plan architectural

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser le paiement de la facture no F-19_022 de Maîtres Créatifs/Architecture au montant de 5 547.20 \$ (taxes incluses) pour la conception du plan architectural et du devis pour un bloc sanitaire au Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-200 Tables et chaises

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser le paiement de la facture no 4804 de Chaises et tables internationales au montant de 4 449.54 \$ (taxes incluses) pour la fourniture de 20 tables pliantes et 100 chaises.

Il est de plus résolu d'approprier 4063.02 \$ de la réserve financière - projets spéciaux afin de payer ladite facture. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-201 Villa Versant du Lac - contribution municipale

Attendu le règlement pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec (no 2019-190);

Attendu la fin des travaux du projet Villa Versant du Lac (no ACL 0800);

Attendu le courriel du 18 juillet 2019 de Nathalie Pruneau, chargée de projets au GRT Nouvel habitat relatif au paiement de la contribution municipale;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de verser l'aide financière de 50 000 \$ à Villa Versant du Lac conformément au règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-202

Fonds de contribution individuelle (éoliennes)

Monsieur Yves Charlebois, maire, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de mandater le directeur général Dominic Doucet pour transmettre un écrit à la MRC de L'Érable concernant le fonds de contribution individuelle (éoliennes). Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question.

MM. Charlebois et Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2019-08-203

Colloque de zone ADMQ

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 12 septembre 2019 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-204

Travaux de correction - route du Domaine du Lac

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser les travaux de correction de la chaussée de la route du Domaine du Lac entre les numéros civiques 5190 et 5270 selon la soumission d'Asphalte Langlois du 19 juillet 2019 au montant de 35 170.85 \$ (taxes incluses).

Il est de plus résolu de payer lesdits travaux à même les revenus reportés provenant du fonds carrière-sablière (poste budgétaire 5516901000). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-205

Tournoi de golf St-Fer Classique

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'offrir un certificat-cadeau de 25 \$ du Manoir du Lac William, un certificat-cadeau de 25 \$ du Resto Bar Le William et un certificat-cadeau de 25 \$ de la cantine La Marinière comme commandite lors du tournoi de golf St-Fer Classique qui aura lieu le 1er septembre 2019. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS DE LA SUCCESSION FRÉDÉRIC GARIÉPY

Madame Clémence Nadeau, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-202 décrétant un emprunt pour l'acquisition des terrains appartenant à la succession Frédéric Gariépy;
- dépose le projet du règlement numéro 2019-202 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 700 000 \$ et un emprunt de 350 000 \$ pour l'acquisition des terrains appartenant à la succession Frédéric Gariépy.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2e période de questions.

2019-08-206

Présentation des comptes

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de payer les comptes du mois de juillet 2019 tels que présentés pour un montant de 480 036.60 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-08-207

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 41. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.